

Centre Intercommunal d'Action Sociale



PROJET PEDAGOGIQUE

Micro-crèche de Solomiac

CIAS Bastides de Lomagne
ZA Route d'Auch 32120 MAUVEZIN

Rédigé en décembre 2018

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	1
II. L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS.....	2
III. LE RESPECT DES BESOINS ET DES RYTHMES DE L'ENFANT	5
IV. LES REPERES.....	12
V. L'APPRENTISSAGE DES REGLES	13
VI. LA COHESION D'EQUIPE.....	14
VII. UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS QUALIFIES	15
VIII.AMENAGEMENT DE LA STRUCTURE.....	18
IX. PLANNING TYPE D'UNE JOURNEE.....	21
X. L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR.....	22
XI. CONCLUSION	22

I. INTRODUCTION

La micro-crèche de Solomiac répond aux demandes des parents souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il peut s'épanouir, s'éveiller en compagnie d'autres enfants et sous l'attention d'une équipe de professionnels qualifiés.

Elle se veut être un prolongement du schéma et du projet familial, tant sur le plan éducatif, moral, qu'affectif.

Le projet pédagogique comporte des objectifs individuels et des objectifs communs à chaque enfant.

Il vise à respecter le rythme de l'enfant et à développer son autonomie en vue de sa socialisation, en le considérant comme un être à part entière.

Il comporte également des objectifs communs à chaque enfant pour la bonne cohésion du groupe : l'apprentissage des règles de vie en communauté.

II. L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS

L'accueil est un moment privilégié où l'encadrement a un rôle important dans la relation avec l'enfant et ses parents afin de les aider à bien gérer la séparation et ainsi aider au bon déroulement de sa journée dans la structure.

Par la suite, un dialogue au quotidien, un échange entre parents et professionnels sur la vie de l'enfant permet de renforcer ce climat de confiance et de mieux accueillir l'enfant.

1- L'Adaptation

Le bon déroulement de la vie dans la structure dépend essentiellement de l'adaptation de l'enfant, et de l'accueil des familles.

Le premier contact avec les parents est primordial. De leur première impression naîtra ou pas la facilité à avoir confiance dans la structure. Il est très important de rassurer les parents, de dédramatiser le temps de la séparation, de leur dire qu'il est normal d'être inquiet et de leur donner des éléments de réflexion qui leur permettront de commencer à organiser leur vie future avec la garde de leur enfant.

L'adaptation menée par l'adulte référent de l'enfant doit permettre :

- d'apprendre à connaître l'enfant et ses habitudes
- d'adoucir la séparation qui reste un moment douloureux
- d'établir, avec les parents, un « fil conducteur d'éducation » adapté à la vie en collectivité
- de faire ensuite le relai avec ses collègues pour qu'ils puissent à leur tour s'occuper de l'enfant

Une adaptation progressive, faite sur 4 jours minimum est nécessaire et vivement recommandée afin que l'enfant et ses parents se familiarisent peu à peu ensemble à la structure.

Si les parents en ont la possibilité, l'adaptation peut durer plus longtemps. Une quinzaine de jours est l'idéal.

Le 1^e jour : les parents et l'enfant restent 1h dans la structure. Ils sont accueillis par le personnel qui se présente à eux et découvrent les lieux. Une fiche d'habitude de vie sera alors remplie.

Le 2^e jour : l'enfant reste seul 1h afin de s'acclimater et de faire connaissance avec les copains. Les parents sont invités à rester jouer un moment avec lui avant de le laisser seul, afin que l'enfant repère bien ce temps de séparation. Il leur est également demandé, à leur retour, de rester de nouveau un moment avec l'enfant au sein de la salle d'activité, afin qu'il ait des repères familiers dans ce nouvel environnement.

Le 3^e jour : l'enfant reste seul pendant un temps d'éveil et d'animation et le temps d'un repas.

Le 4^e jour : l'enfant vient « une petite journée ». Il participe à l'animation, prend le repas, fait la sieste dans la structure et repart après le goûter.

C'est lors de l'adaptation qu'un symbole (animal, objet...), choisi par les parents, d'après les goûts de l'enfant, lui est attribué. Il permet de personnaliser certains espaces (vestiaire, couchage, caisse pour le change...) afin de lui apporter repères et sécurité.

2- L'Accueil au quotidien

Les enfants doivent arriver dans la structure habillés et en ayant déjeuné. Lors de leur arrivée, les parents déshabillent leur enfant dans le hall d'entrée, rangent le change dans son casier, le mettent en chaussons et l'accompagnent ensuite dans la salle principale.

L'enfant est ensuite confié à un professionnel qui se détache du groupe d'enfants déjà présents, afin de favoriser l'échange entre la famille et l'équipe.

Il les accueille, et recueille les informations nécessaires au bon déroulement de la journée (heure du lever, heure du dernier repas, qualité de la nuit passée...). C'est aussi l'occasion de partager des anecdotes vécues à la maison ou à la crèche.

L'adulte qui l'accueille lui parle, lui explique que papa ou maman s'en va. La séparation quotidienne est positive si l'enfant en comprend le sens. Les parents ne doivent pas partir sans dire au revoir à leur enfant même si celui-ci pleure, cela accentuerait son angoisse de séparation. Au contraire, un bisou, un câlin, un geste de la main pour lui dire au revoir permettront à l'enfant d'être rassuré et de mieux gérer cette absence.

L'accueil du soir est plus propice à la discussion, c'est pourquoi il est demandé aux parents de venir récupérer leur enfant 10mn avant la fermeture de la structure.

Chacun prend le temps de faire part des expériences de l'enfant, son positionnement au sein du groupe, ses progrès ou ses difficultés.

3- Modalité d'accueil d'urgence

La Micro-crèche de Solomiac a une place supplémentaire, réservée à l'accueil d'urgence, afin de répondre aux parents confrontés à un problème de garde temporaire et d'urgence.

Les enfants ne fréquentant pas la structure peuvent bénéficier de cette place d'urgence. Les mêmes documents que pour le dossier d'inscription seront demandés aux parents.

4- Modalité d'accueil d'un enfant porteur de handicap ou d'une maladie chronique

La Micro-crèche de Solomiac a pour mission de faciliter l'intégration sociale des enfants présentant un handicap ou étant atteint d'une maladie chronique.

Un Projet d'Accueil Individualisé, relatant les modalités d'accueil, le suivi éventuel d'un traitement, la possible intervention d'un soignant, sera rédigé par le médecin traitant de l'enfant, et signé par le médecin référent de la structure, le médecin de Protection Maternelle et Infantile, les parents et l'équipe.

Des réunions seront organisées régulièrement afin de réajuster ou non ce projet.

La mission de la structure reste la même que pour tous les autres enfants : respecter ses rythmes, favoriser son épanouissement en collectivité.

5- Les relations avec les parents

L'équipe s'applique à favoriser la relation avec les parents, dans le but d'entretenir une confiance réciproque qui permettra à l'enfant d'évoluer en toute sérénité au sein de la structure.

Concernant l'enfant :

- On retrouve la fiche quotidienne sur laquelle les professionnels peuvent écrire des informations importantes concernant l'état de l'enfant (qualité de la nuit, heure du déjeuner, santé...)
Elle servira également à l'équipe de support lors des transmissions du soir puisqu'elle y note les moments clés de la journée (hygiène, repas, sieste, activité)
- Un cahier pour chaque enfant est réalisé par l'équipe. Il regroupe des photos et des anecdotes lors des moments passés à la crèche. Il est à la disposition des parents qui peuvent le consulter et le compléter.
Il est remis aux parents au départ définitif de l'enfant de la structure
- Il est demandé aux parents de participer à l'accueil de leur enfant le matin en l'accompagnant dans la salle principale et en échangeant avec le professionnel à qui ils le confient.

Concernant les parents :

- Un tableau d'affichage est à leur disposition dans le hall d'entrée et regroupe les informations importantes (menu de la semaine, dates de fermeture de la structure, articles de journaux...)
- Les parents peuvent être sollicités pour accompagner un groupe lors de sorties (bibliothèque, ludothèque...)
- Ils sont conviés lors des manifestations festives organisées par la structure (Noël, kermesse...), ce qui permet de créer un réseau d'échange entre les familles et/ou de rompre un isolement.

Si l'équipe est amenée à repérer des difficultés dans le comportement de l'enfant au sein de la structure, elle s'autorise à rencontrer les parents (lors des échanges quotidiens ou lors d'un rendez-vous), afin d'essayer d'en comprendre la source.

Dans la mesure du possible, elle peut aussi proposer des pistes de réflexion.

De même, les parents peuvent interpeller l'équipe sur des difficultés rencontrées dans le cadre familial.

III. LE RESPECT DES BESOINS ET DES RYTHMES DE L'ENFANT

1- Le développement de l'enfant

Chaque enfant est différent et a son développement psychomoteur propre, même s'il est évident qu'il se rapproche globalement du développement psychomoteur type de l'enfant.

Par l'intermédiaire du jeu, l'enfant explore ses capacités motrices.

Pour les petits, il est important de les laisser évoluer en veillant à ne pas les installer systématiquement dans un transat ou bien dans une position qu'ils ne maîtrisent pas encore (position ventrale quand le bébé ne sait pas encore se retourner sur le ventre, position assise...). Ils auront à leur disposition, dans un périmètre raisonnable, un choix de jeu adaptés à leur âge.

Pour les plus grands, c'est surtout pendant les activités qu'il faut veiller au respect de leurs capacités, puisque, dans le temps de jeux libres, ils choisissent eux-mêmes leurs occupations.

La sécurité affective

Par les pleurs, l'enfant exprime différents besoins, différentes émotions ainsi que différents sentiments. Pour un enfant qui ne parle pas, les pleurs restent le principal moyen de communication. Lorsque les débuts de l'enfant à la structure sont difficiles et qu'il exprime cette difficulté (peur, angoisse, manque de confiance en l'adulte lié au lieu, aux autres enfants) par les pleurs, il est important d'être à l'écoute de cet enfant et autant que possible, de le prendre dans les bras. C'est cette relation physique et duelle avec l'adulte qui permettra à l'enfant d'acquérir cette confiance **en lui et en les autres**, qui lui manque pour « explorer le monde ».

« Si l'enfant peut acquérir de solides bases affectives et cognitives, alors il a de grandes chances de mener ses apprentissages avec facilité et efficacité » (Laurence RUMEAU, Philippe DUVAL, EJE Journal, n°43, octobre/novembre 2013, p.55)

2- Le sommeil

Le sommeil est un facteur important du développement de l'enfant.

La sieste est donc primordiale pour l'enfant et le groupe, puisqu'un enfant bien reposé profitera ensuite pleinement de sa journée.

Il est nécessaire de respecter le rythme de chaque enfant (fréquence des siestes...) ainsi que ses rituels d'endormissement (sucette, doudou), tout en gardant un certain calme propice à l'endormissement du groupe.

L'enfant reconnaît le moment de la sieste lorsque, après le repas, nous retournons dans la salle d'activité et qu'il est invité à se déshabiller (pour les plus autonomes), ou qu'on le déshabille en vue du change.

L'enfant est préparé à l'endormissement par un retour au calme (veilleuse, lecture d'histoires, musique douce...). Les stores baissés favoriseront également l'endormissement de chacun.

Nous disposons de 3 dortoirs : un comprenant 3 lits à barreaux pour les bébés, un comprenant 3 lits à 2 étages pour les moyens et un comprenant 5 couchettes pour les grands. Les lits peuvent changer de dortoirs en fonction de l'âge des enfants et des besoins.

Un adulte accompagne l'endormissement des grands, et peut ainsi les apaiser, les rassurer, les consoler si besoin. Il surveille également le réveil des enfants et les invite, une fois réveillés, à aller dans la salle principale, sans bruit (pour ne pas gêner le sommeil des autres) pour s'habiller.

Dans le dortoir des bébés ou des moyens, un adulte peut-être présent si plusieurs bébés sont couchés en même temps. Sinon, la surveillance s'effectue à l'aide d'un babyphone.

Toujours dans l'objectif de donner des repères à l'enfant, nous essayons de respecter l'emplacement des lits des enfants. Les couchettes et les lits à barreaux sont personnalisés à l'aide des images attribuées au début du contrat.

L'adulte ne réveille pas les enfants. Chaque enfant se réveille ainsi tout seul, après s'être bien reposé.

Dans le but de respecter le réveil de chaque enfant, nous lui proposons de se lever à son rythme. Il peut ainsi décider de se lever avec les autres ou de rester encore un peu dans son lit.

3- L'alimentation

Le repas est un moment de plaisir, de partage, de convivialité, de détente, d'échanges, de découvertes de nouvelles saveurs, de nouvelles consistances.

La mise en place de rituels a une fois de plus toute son importance afin que l'enfant se sente en sécurité.

Le passage par les toilettes et le lavage des mains est obligatoire. Pendant ce temps-là, il est possible de proposer des chants au groupe, pour favoriser un temps calme.

Les tout-petits sont nourris à la demande, en respectant leur rythme et les habitudes familiales. Les biberons sont donnés dans les bras d'un adulte, dans le fauteuil d'allaitement. Il est important d'être au calme et de prendre le temps d'entrer en relation avec le bébé.

Pour les familles le souhaitant, il est possible de poursuivre l'allaitement maternel, soit en nous fournissant le lait recueilli, soit en venant allaiter son enfant directement à la crèche.

La diversification alimentaire est débutée par la famille et se fait en lien avec elle. Des

purées mixées préparées par une société spécialisée dans l'alimentation de la petite enfance leur sont proposées.

Le repas peut se prendre à partir de 11h30 en fonction de la fatigue de l'enfant ou de sa faim.

Les enfants ne tenant pas encore bien assis mangent dans les transats. Lorsqu'ils tiennent assis, ils mangent sur une chaise haute puis sur une petite chaise dans la salle d'activité.

Le passage dans la salle à manger avec les plus grands se fait lorsque l'enfant mange en morceaux.

Pour les plus grands, le repas, préparé et livré par et livré par la même société citée plus haut, est servi à 11h30, dans la salle à manger, avec des tables et des chaises adaptées à leur taille.

L'équipe éducative favorise l'autonomie de l'enfant, le passage progressif du biberon au verre, de l'alimentation liquide à solide. L'enfant apprend progressivement à manger seul, avec les doigts s'il le désire, puis avec les couverts.

En pleine découverte des textures, des couleurs, des goûts, du contenu, du contenant, l'enfant a besoin de faire ses propres expériences. Nous veillons à ce que celles-ci restent dans des limites raisonnables.

S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'équipe est de susciter cette envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge.

L'enfant n'est pas contraint, tout refus de manger est respecté mais en essayant surtout d'en comprendre la raison.

Les enfants doivent avoir le temps de manger tout seul, sans que le repas dure trop longtemps.

Après le repas, nous proposons à l'enfant de se nettoyer la bouche et les mains à l'aide d'un gant humidifié. Cela participe à la mise en place de repères et vise à l'autonomie de l'enfant.

Le repas est aussi un moment de socialisation, où l'on peut apprendre à dire s'il te plaît et merci, patienter et attendre son tour...

Le goûter est moins conventionnel que le repas. S'il est pris à l'intérieur de la structure, les enfants sont regroupés sur les tables de la salle principale afin de limiter l'espace sali.

Il est possible de prendre des repas à l'extérieur (pique-nique, goûter) lorsque le temps le permet.

4- Le change

L'adulte prévient l'enfant quand il va le chercher pour le changer et peut également lui demander s'il souhaite être changé maintenant ou plus tard. Cependant, s'il y a obligation de faire le change, son refus sera entendu mais non pris en compte.

Le change est un moment important de communication, les gestes doivent être verbalisés. C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, où l'adulte et l'enfant doivent prendre le temps d'entrer en relation.

C'est un moment de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps. Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant, de son intimité, et aussi souvent que nécessaire en veillant au bon état cutané de l'enfant, et en y apportant les soins nécessaires.

Les professionnels veilleront à la sécurité de l'enfant présent sur une table à langer. Les tables à langer sont désinfectées après chaque change.

L'acquisition de la propreté, étape importante du développement social et corporel de l'enfant, doit être son projet et non celui de l'adulte. Elle se fait en concertation avec les parents et doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne doit pas être perçue comme une contrainte.

Dans l'objectif de cette autonomie, l'équipe éducative propose le change debout aux enfants qui marchent. Ils peuvent ainsi, progressivement, imbiber le gant d'eau, puis mettre le savon, puis commencer à se nettoyer tout seul... L'adulte étant présent pour vérifier que le change est réalisé dans de bonnes conditions.

Les plus grands ayant acquis la propreté ont la possibilité d'aller seuls aux toilettes afin de favoriser leur autonomie et de leur montrer notre confiance.

5- Le jeu

Des temps de jeu libre et d'ateliers sont organisés tout au long de la journée. Le temps de jeu libre est important pour que l'enfant fasse la transition entre la maison et la collectivité le matin, et entre la collectivité et la maison le soir. L'enfant peut ainsi choisir le jeu de son choix.

Afin de développer sa personnalité et sa créativité, des ateliers variés et stimulants sont proposés aux enfants, sur la base du volontariat. Ils sont essentiellement organisés le matin.

Dans la mesure du possible, deux groupes sont effectués, chez les moyens-grands, en fonction du développement psychomoteur et intellectuel de chacun des enfants. Un professionnel encadre chaque groupe, en donnant les règles et les limites, afin que la gestion du groupe soit sécurisante pour les enfants et l'adulte lui-même.

Afin que l'enfant puisse s'épanouir, les activités proposées doivent être sources de plaisir. Aucun objectif de production n'est demandé par l'adulte et leur durée doit donc être adaptée en fonction de leurs difficultés, en fonction de la réaction du groupe et de chaque enfant en particulier.

Activités	Objectifs pour l'enfant	Objectifs pour l'adulte
Lecture d'histoires par nous ou par les bénévoles de la bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un temps calme qui repose, rassure l'enfant - Favoriser l'imagination de l'enfant - Susciter des sentiments chez l'enfant (peur, joie, colère...) - Favoriser la découverte du livre, le rapport à la lecture, à l'écriture future 	<ul style="list-style-type: none"> - Observer le développement psychomoteur de l'enfant en lien avec son âge
Sortie à la bibliothèque et à la ludothèque en minibus	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un échange avec une structure extérieure et ainsi permettre une ouverture vers le monde extérieur - Faire comprendre à l'enfant que les règles applicables à la crèche le sont aussi ailleurs - Montrer à l'enfant que les parents accompagnateurs s'impliquent dans la vie de la structure - Le petit groupe permet de renforcer le lien entre les enfants et les professionnels accompagnateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une relation de confiance avec l'enfant pour un quotidien plus serein - Valoriser l'enfant pour renforcer son estime de soi
Eveil musical	<ul style="list-style-type: none"> - Chansons : Découvrir des mots et les apprendre par la répétition - Réunir les enfants et leur permettre de partager un moment de complicité - Instruments : Découvrir de nouveaux sons 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apprentissage de l'autonomie
Pâte à modeler / Perles avec lacets / Puzzles / Playmobil / Kappla / Légos	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler la motricité fine - Favoriser l'imagination (figurines en pâte à modeler, construction kappla...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'environnement aux capacités de l'enfant pour des expériences

Peinture / Dessin / Coloriage / Collage / Gommettes	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler la motricité fine - Initier l'enfant à l'écrit par le biais du coloriage, en prenant du plaisir - Familiariser l'enfant avec les couleurs, avec l'aide de l'adulte qui les nomme - Familiariser l'enfant avec différentes techniques d'écriture 	bénéfiques à son développement	
Déchirage (entre autre pour des enfants qui ne sont pas encore en capacité de se servir de ciseaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler la motricité fine (doigts) et la préhension (pince) - Travailler la coordination entre les 2 mains (une qui tient, l'autre qui tire pour déchirer) - Procurer un certain plaisir chez l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Donner un temps à l'enfant où il est permis de déchirer et lui expliquer qu'à l'inverse, il y a des papiers que l'on n'a pas le droit de déchirer (ex : à la maison)
Découpage	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à se servir de ciseaux : <ul style="list-style-type: none"> - Insérer les bons doigts dans les bons trous - Coordonner les doigts pour arriver à ouvrir et fermer les ciseaux - Coordonner les gestes entre la main qui tient les ciseaux et celle qui tient la feuille - Travailler la motricité fine - Apprendre à faire attention à cet instrument qui peut être dangereux 		<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'enfant en lui confiant les ciseaux, bien qu'ils puissent être dangereux pour lui - Lui montrer que l'on a confiance
Manipulation de semoule / pâtes	<ul style="list-style-type: none"> - Manipuler des matières : découvrir de nouvelles sensations, relation au toucher - Remplir / vider des récipients : comprendre les notions de vide / plein, contenant / contenu, vider / remplir - Favoriser la motricité fine, l'imagination (l'enfant joue à faire la cuisine...) 		

<p>Parcours de motricité / Piscine à balles / Gros ballon / Jouer dehors avec les porteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la psychomotricité de l'enfant (coordination des membres) - Proposer à l'enfant une activité où il peut se défouler, s'aérer - Apprendre à attendre son tour pour avoir un porteur, pour faire le parcours de motricité. Apprendre à gérer la frustration - La piscine à balles permet de découvrir des sensations au milieu des balles, de surmonter sa peur de ne pas voir ce qu'il y a sous les balles 	
<p>Jeux d'eau d'été</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rafrâchir l'enfant lors des fortes chaleurs - Remplir / vider des récipients : comprendre les notions de vide / plein, contenant / contenu, vider / remplir - Favoriser l'apprentissage de la propreté : en faisant couler l'eau et en arrêtant, l'enfant peut faire le lien avec la maîtrise de ses sphincters - Permettre à certains enfants de diminuer leur appréhension de l'eau 	
<p>Confection de gâteaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manipuler des denrées alimentaires, les nommer - Découvrir les changements (modifications chimiques) après le mélange des ingrédients et le passage de la pâte au four - Eveiller le goût de l'enfant en lui permettant de goûter la pâte et les ingrédients (plaisir gustatif) 	
<p>Activité libre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les jeux d'imitation (dinette, poupons, bricolage) - Interagir avec les autres enfants plus grands ou plus petits. Apprentissage des relations humaines - Apprentissage des règles de vie en société : on partage, on prête, on ne prend pas des mains, règles de politesse (s'il te plait, merci, pardon...) 	

IV. LES REPERES

Pour l'accueil en collectivité, la mise en place de repères est primordiale pour le bien-être de l'enfant : repères dans le temps et dans l'espace.

Ainsi, l'équipe s'applique à instaurer un **rythme journalier**. Celui-ci passe par le respect d'un rituel d'arrivée (se déshabiller, ranger ses affaires, mettre ses chaussons, dire au revoir au parent...). L'enfant est alors prêt à débiter une journée qui est rythmée par différents moments clés (le jus de fruit, les activités, le déjeuner, la sieste, le goûter, l'arrivée des parents). Ils constituent des repères qui lui permettent de se situer dans la journée et donc d'être sécurisé. De même, chacun de ces moments a son propre rituel : se laver les mains avant de manger, ranger la pièce lors de temps définis, se déshabiller et prendre le doudou et la sucette avant la sieste, écouter une histoire avant de se coucher, ...

En dehors de ce rythme rassurant, l'enfant dispose de **repères dans l'espace**. Chaque jour, à son arrivée, il retrouve la crèche telle qu'il l'a quittée la veille : son vestiaire, les jeux, les divers espaces (espace dinette...), son lit dans la chambre... Ces repères lui permettent de se sentir quasiment aussi à l'aise que dans sa propre maison.

L'enfant peut disposer de son doudou quand il le souhaite grâce au meuble à doudous auquel il accède librement. Le doudou est un repère important car il fait le lien avec les parents et la maison.

Pour se situer et s'insérer dans le groupe, chaque enfant a son image qui permettra de personnaliser son vestiaire, son lit...

Enfin, les professionnels sont également un repère important pour l'enfant, par leur présence physique et leur attitude, leur disponibilité affective, par la mise en place d'un cadre.

Nous prêtons particulièrement attention à prévenir et verbaliser tout changement : accueil et départ d'un stagiaire, d'une collègue...

V. L'APPRENTISSAGE DES REGLES

Vivre en collectivité implique nécessairement la mise en place de règles. Elles permettent au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun, et à l'enfant d'évoluer en sécurité.

La cohérence, la permanence et la continuité du cadre à travers les paroles de l'équipe éducative, permettent à l'enfant de vérifier que ses actes sont pris en considération. De cette façon, son estime de soi est comblée et l'enfant peut évoluer dans ses expériences, ses apprentissages en toute confiance.

Dans la structure, il y a deux sortes de règles.

Il y a les **interdits** qui restent inflexibles : ne pas mordre, ne pas taper, tenir la main en promenade... S'ils ne sont pas respectés, ils mettent l'enfant et le groupe en « danger ».

Il y a aussi les **limites** qui sont des lignes de conduite pour mieux vivre ensemble. Par exemple : ne pas crier, ne pas jeter la nourriture,... Ces dernières sont souples, elles dépendent du nombre d'enfants et d'adultes présents.

Chaque professionnel est amené à poser les règles au cours de la journée en apportant une manière de faire propre à sa personnalité (calmement, en élevant la voix...) tout en gardant proscrites les fessées et les tapes sur la main. Les enfants font alors l'expérience de la diversité et surtout de l'universalité des règles.

C'est en effet important, pour tous les adultes, de garder une cohérence (tout le monde pose les mêmes règles et interdits en veillant à ne pas se contredire) et ceci pour que les enfants se sentent en sécurité, pour qu'ils puissent comprendre ce qu'ils font ou non et pourquoi.

Lorsque, malgré la répétition des consignes, l'enfant continue à transgresser les limites et/ou les interdits, nous le mettons en retrait du groupe dans le but de l'arrêter dans ses actes et de lui faire comprendre que son comportement n'est pas acceptable.

Nous pouvons également lui proposer une activité plus calme, à l'écart du groupe.

Ex : un puzzle, aller se pauser dans le coin des bébés...

Il est important de prendre le temps d'expliquer l'enfant les limites posées et pourquoi elles sont posées.

Idéalement, ce temps doit se faire au début et à la fin de la mise en retrait.

Dans un but de cohérence au sein de l'équipe et pour l'enfant, nous tenons à ce que ce soit le même adulte qui met en retrait et qui y met fin. Ceci permet également d'effacer la tension entre l'adulte et l'enfant et de rétablir une relation de confiance et affective qu'il y a au quotidien.

Bien que posées par les adultes, il n'est pas rare que les consignes soient répétées par les enfants (notamment les plus grands). Ceci est le signe qu'elles sont peu à peu intégrées.

VI. LA COHESION D'EQUIPE

Afin de mettre en place une bonne cohésion d'équipe, nous mettons un point d'honneur à maintenir des échanges fluides, dans le but d'améliorer notre accueil.

Les échanges se font au quotidien, ou lors de réunions mensuelles.

Ces temps de parole et d'échanges sont essentiels car ils permettent l'application du projet pédagogique, avec des axes de travail cohérents autour de l'enfant, et également la réflexion et la mise en place des différents projets de la crèche.

C'est un outil de travail dynamisant au sein de l'équipe.

Un cahier de transmission est à disposition de chaque professionnel afin d'y noter différentes remarques. Il peut également ensuite servir de support lors des réunions d'équipe pour aborder des dysfonctionnements, ou des thèmes particuliers.

VII. UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS QUALIFIES

Le personnel d'encadrement de la micro-crèche de Solomiac est pluridisciplinaire et répond aux exigences légales (Décret no 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans), quant à son nombre et ses qualifications.

L'objectif commun de l'équipe est d'être à l'écoute de l'enfant, afin de lui proposer un environnement riche et sécurisant pour qu'il puisse développer ses capacités personnelles, et acquérir son autonomie au sein du groupe.

L'équipe éducative est composée de :

✓ **La directrice**, infirmière puéricultrice ayant une expérience professionnelle minimum de 3 ans.

Sa mission est d'assurer le management technique et la gestion de l'établissement sous l'autorité du Président et de la directrice du CIAS Bastides de Lomagne, ainsi que du Vice-Président chargé des Affaires Sociale.

La directrice dirige 3 établissements : les multi-accueils de Mauvezin et de St Cricq, et la micro-crèche de Solomiac

Elle a un rôle auprès des enfants et de leur famille :

- Gérer les inscriptions des enfants dans la structure, organiser les modalités de l'adaptation et gérer les présences journalières des enfants
- Garantir un accueil et une prise en charge de qualité des enfants et de leur famille au sein de la structure
- Avoir un rôle de médiateur entre le professionnel et le parent
- Participer au dépistage de perturbations du développement somatique, psychomoteur ou affectif
- Détecter les signes d'appel et de gravité et mettre en place les mesures utiles
- Impulser l'organisation des temps et des lieux de vie des enfants
- Organiser en collaboration avec le médecin PMI les dispositions sanitaires adaptées à une collectivité de jeunes enfants (protocoles, calendrier vaccinal...)
- Etre responsable de la préparation et de l'administration des traitements
- Elaborer un projet de prise en charge de l'enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique, en concertation avec les partenaires de soin et les parents
- Assurer la qualité de l'alimentation, de la préparation à l'évaluation
- Appliquer, faire appliquer et contrôler les règles d'hygiène et de sécurité liées à la vie en collectivité
- Participer à la gestion administrative et financière de la structure

Elle a un rôle auprès de l'équipe pluridisciplinaire :

- Assurer un encadrement efficace de l'équipe
- Coordonner l'organisation et le fonctionnement de l'équipe en veillant aux taux d'encadrement réglementaire par rapport au nombre d'enfants présents
- Participer au recrutement du personnel
- Soutenir et motiver l'équipe dans son implication et sa volonté d'améliorer la prestation de service rendue aux enfants et aux familles
- Manager le projet d'établissement (projet social, projet éducatif et projet pédagogique) et veiller à l'application du projet pédagogique
- Etre responsable du respect du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement
- Déléguer les fonctions et tâches à l'Educateur de Jeunes Enfants, en son absence
- Organiser et animer des réunions de travail avec l'équipe
- Veiller à maintenir un équilibre entre la qualité de vie, la charge de travail et les conditions de sécurité maximales pour les enfants et l'équipe
- Participer ou initier des réunions de synthèse avec la PMI et les écoles
- Collaborer avec l'Aide Sociale à l'Enfance
- Etre responsable de l'accueil, du suivi et de l'évaluation des stagiaires

✓ **L'Educateur de Jeunes Enfants**

Sa mission est d'assurer une fonction d'accueil du jeune enfant au sein de la structure (elle doit favoriser son éveil, son développement et son épanouissement) et assurer la continuité du management technique et de la gestion de l'établissement en l'absence de la directrice, sous son autorité.

- Assurer l'accueil et la prise en charge de l'enfant et les relations avec les familles
- Mettre en œuvre les modalités de l'adaptation définies par la directrice
- Participer au dépistage de perturbations du développement somatique, psychomoteur et affectif
- Détecter les signes d'appel et de gravité et les communiquer à la directrice
- Assurer la prise en charge d'enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement
- Mettre en œuvre le projet pédagogique
- Animer et mettre en œuvre les activités éducatives
- Mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants, les règles d'hygiène et de sécurité
- Accompagner les enfants sur les temps de repas et de sieste
- Encadrer les stagiaires
- Assurer la continuité de la direction par encadrement efficace de l'équipe en l'absence de la directrice et sous son autorité

✓ **L'Auxiliaire de Puériculture**

Sa mission est d'assurer une fonction d'accueil du jeune enfant au sein de la structure sous l'autorité de la directrice et de l'éducateur de jeunes enfants.

- Assurer l'accueil et la prise en charge de l'enfant et les relations avec les familles
- Mettre en œuvre les modalités de l'adaptation définies par la directrice
- Participer au dépistage de perturbations du développement somatique, psychomoteur et affectif
- Détecter les signes d'appel et de gravité et les communiquer à la directrice
- Assurer la prise en charge d'enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique
- Participer à la réflexion concernant le projet éducatif et le projet pédagogique pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants
- Mettre en œuvre le projet pédagogique
- Animer et mettre en œuvre les activités éducatives
- Mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants, les règles d'hygiène et de sécurité
- Accompagner les enfants sur les temps de repas et de sieste
- Encadrer les stagiaires

✓ **L'Agent Technique de la Petite Enfance**, titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance

Sa mission est similaire à celle de l'auxiliaire de puériculture. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe.

L'établissement recevant uniquement 10 enfants, il n'est pas obligatoire de travailler avec un médecin référent.

VIII. AMENAGEMENT DE LA STRUCTURE

Au rez de chaussée :

✓ Le Hall d'Entrée

Ce lieu se doit d'être accueillant. Chaque enfant y possède son propre vestiaire (casier ou patère) pour y mettre son manteau, ses chaussures, ses affaires de rechange. Un symbole, choisi par les parents, permet à l'enfant de reconnaître son vestiaire.

Le hall d'entrée est également un lieu d'affichage où sont notées le menu de la semaine, les informations importantes...

✓ La Salle d'activité

C'est le lieu d'accueil des enfants et c'est le lieu de vie principal de la structure.

A l'entrée, sur la gauche se trouve le point d'accueil où sont rangés la feuille de présence des enfants et les cahiers des enfants.

Derrière ce point d'accueil se trouve une salle qui sert de salle d'activité pour les plus grands, mais également de salle de repas pour ces derniers.

La disposition de la salle crée des séparations permettant à l'enfant de ne pas se retrouver dans un espace de vie qui pourrait l'impressionner compte tenu de sa petite taille, et ainsi apporte sécurité et calme.

Un coin cuisine, un coin lecture, un espace pour les bébés... ont été aménagés.

Le mobilier et les jeux sont adaptés au jeune âge des enfants, afin de favoriser leur développement psychomoteur et psycho-affectif.

Des tables et chaises adaptées à leur taille sont à leur disposition afin qu'ils puissent s'asseoir pour réaliser les activités (puzzles, dessins...)

Le coin bébé, au fond à droite de la salle, est aménagé d'une barrière, de tapis et de coussins proposant une ambiance sécurisée et sécurisante, relaxante et contenant pour les plus petits. Afin de favoriser l'éveil des bébés, les barrières sont ludiques, aménagées d'un miroir et de jeux de motricité, des portiques et des jeux d'éveil sont présents.

Les bébés ainsi que les enfants mangeant diversifiés et mixés mangent dans la salle d'activité, pendant que les grands mangent dans la salle attenante. Ceci permet que les plus petits aient un temps de repas dans le calme.

✓ Le Dortoir des Grands

Cet espace comprend 5 couchettes. Afin d'apporter repères et sécurité aux enfants, il est important d'essayer de maintenir un plan de couchage, surtout pour les enfants en accueil régulier. Le symbole attribué au niveau du vestiaire est également présent au

niveau de son lit afin que l'enfant le repère facilement au moment du coucher.

Durant l'endormissement, un professionnel est présent dans le dortoir afin de rassurer les enfants, de les aider à s'endormir, de les aider à se lever une fois la sieste terminée sans réveiller les autres enfants qui dorment.

✓ **Le Dortoir des Moyens**

Cet espace comprend 3 lits à double étage, permettant ainsi la transition entre le berceau et le lit bas pour les enfants ayant acquis la marche, tout en restant dans le même dortoir.

Durant l'endormissement, un professionnel peut être présent sinon, la surveillance se fait à l'aide d'un babyphone.

✓ **Les Sanitaires**

Les sanitaires comprennent un WC enfant et un lavabo enfant.

Un plan de change situé à côté d'un lavabo permet de pouvoir changer les plus petits. Une douche est également présente afin de doucher les plus grands si besoin.

Des casiers personnels à chaque enfant permettent de ranger leurs vêtements pendant la sieste.

✓ **La Cuisine**

La cuisine dispose d'un réfrigérateur pour stocker les aliments froids livrés par la société de portage de repas. Un four de remise en température permet le réchauffage des plats (avec contrôle de la température avant et après). Un lave vaisselle y est également présent.

✓ **Les toilettes PMR**

La structure dispose de toilettes PMR servant au personnel ou aux parents.

✓ **Le local technique / local de stockage / buanderie**

Le local technique comprend une machine à laver le linge ainsi qu'un sèche linge.

Cette pièce permet également de stocker le matériel et les produits d'entretien ainsi que les couches.

Une porte coupe-feu est présente.

A l'étage :

Un escalier, sécurisé d'une barrière au départ et à l'arrivée, amène à l'étage de la structure où se trouve

✓ **Le dortoir des bébés**

Il comprend 3 lits à barreaux répondant aux normes réglementaires.

Les lits sont personnalisés avec un symbole, identique à celui présent sur leur vestiaire.

✓ **Le Bureau de la Directrice**

C'est ici que les familles rencontrent la Directrice lors de l'inscription ou lors de rendez-vous.

✓ **La salle de change des bébés**

Une salle de change est prévue à l'étage afin de faciliter le déshabillage et l'habillage des bébés avant et après leur sieste.

Elle comprend une table à langer, un lavabo, ainsi qu'un WC adulte si besoin.

L'Extérieur :

La structure n'ayant pas un accès vers l'extérieur propre à elle-même, les enfants vont jouer, accompagnés d'un ou de plusieurs professionnels, dans le jardin de l'ALAE de l'école de Solomiac. Ils disposent de vélos, porteurs, balancelle...

IX. PLANNING TYPE D'UNE JOURNEE

7h30	Ouverture de la structure et accueil des premiers enfants Activités libres
9h30	Pause jus de fruit
9h45	Changes
A partir de 10h	Activité dirigée ou semi-dirigée
11h15	Rangement de l'activité Activités libres
11h30	Un adulte va préparer la 2 ^e salle d'activité en vue du repas Passage aux toilettes et lavage des mains pour les autres
11h45	Repas
13h	Changes et préparation des enfants en vue de la sieste
13h30	Coucher et début de la sieste
15h15	Réveil échelonné des enfants, change des couches et rhabillage Activités libres
15h30-15h45	Goûter Arrivée progressive des parents et transmissions
16h30	Activités libres
18h20	Heure limite d'arrivée des parents
18h30	Fermeture de la structure

X. L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

La structure s'emploie à développer le partenariat avec les structures du territoire et les partenaires : la Caisse d'allocations Familiales, La Protection Maternelle et Infantile, l'Education Nationale (par le biais des passerelles organisées pour les enfants partant à l'école maternelle), L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, le Relais Assistantes Maternelles, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents...

XI. CONCLUSION

L'équipe éducative s'attache particulièrement au bien-être de l'enfant et à son épanouissement personnel et au sein du groupe.

Ce projet pédagogique a été rédigé en vue de l'ouverture de la structure. Il sera à retravailler rapidement avec l'équipe afin de le faire évoluer dans le temps, au fil des expériences et des échanges avec l'extérieur (stagiaires, nouveaux employés, nouveaux parents...)